

1331, des étoffes de soie fabriquées à Venise, et un métier à tisser; mais ce ne fut qu'à la révocation de l'édit de Nantes que les ouvriers émigrants français, fondèrent la colonie industrielle de Spitafields qui a établi une concurrence si redoutable pour nos fabriques de soieries (1).

Les Italiens bannis ou fugitifs par suite des guerres civiles entre les Guelfes et les Gibelins, s'étant réfugiés à Lyon vers la fin du XIII^e siècle, y apportèrent la fabrication des étoffes de soie. Louis XI, dont la politique fut parfois éclairée, pensa qu'il fallait donner à cette nouvelle industrie toute l'extension et tous les privilèges capables de la faire fleurir. Il exempta de tout impôt les Français et les étrangers qui élèveraient des manufactures d'étoffes de soie, et, par une ordonnance de 1465, il autorisa le clergé et la noblesse à faire ce commerce, sans déroger à leurs titres et prérogatives. Il fit venir d'Avignon des mûriers qu'on planta dans le parc de son château du Plessis-les-Tours. Il se procura des œufs de vers à soie, et appela d'Italie des fileurs et des tisseurs.

Lyon fut la première ville de France où s'établirent des tissages d'étoffes de soie. Il est probable qu'elle en posséda avant Tours qui n'en eut qu'en 1470, à en juger par des lettres patentes données par Louis XI le 24 novembre 1466. La mort empêcha ce prince de faire mettre à exécution tous les projets qu'il avait formés relativement à ces fabriques. Ce fut son fils Charles VIII qui, au retour de son expédition de Naples en 1495, amena avec lui une colonie d'ouvriers qu'il établit à Tours, où elle fabriqua les premières étoffes brochées, auxquelles on donna le nom de *Gros-de-Tours*, à l'imitation des *Gros-de-Naples*. François-le Calabrois en fut le premier chef et le directeur.

François 1^{er} favorisa aussi les fabriques de soieries à Lyon, en confirmant les exemptions et privilèges accordés aux ouvriers qui viendraient s'y fixer. On dit qu'il fit venir, en 1536,

(1) Anderson chronological deduction, t. 2.

deux ouvriers de Cherasco en Piémont, Etienne Turquet et Paul Nariz, qui avaient travaillé à Gènes, et qui en importèrent l'art de fabriquer les damas et les velours. 18

Il y avait aussi à Lyon des métiers pour la fabrique des rubans, car les ouvriers rubaniers furent érigés en communauté par lettres patentes du 2 février 1542. 2

Faujas de St-Fonds rapporte, dans son histoire du Dauphiné, que, sous le règne de Henri II, les mûriers étaient peu cultivés en France. On tirait la soie d'Italie et du Levant pour alimenter nos fabriques. Un jardinier de Nîmes, nommé Trancart, éleva des pépinières de cet arbre, et il en peupla le Languedoc, les Cévennes et la Provence. Trancart fit aussi venir des mûriers blancs de la Lombardie, où Ludovic, duc de Milan, surnommé *Il Moro*, avait introduit les premières plantations de cet arbre précieux, qui lui mérita ce surnom de *Moro*, qui signifie mûrier, et non *Il Mauro*, comme s'il eût eu le visage d'un nègre.

Henri IV fit un contrat pardevant notaire avec Nicolas Chevalier, bourgeois de Paris, demeurant rue du Crucifix, paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, par lequel celui-ci s'engagea à fournir en octobre et novembre 1601, dans les élections de Tours, Orléans, Paris et Lyon, 400-mille plants de mûriers blancs, de deux à trois ans; 500 livres de graines de cet arbre pour semer; 125 onces d'œufs de ver à soie, avec huit mille exemplaires imprimés d'une instruction pour semer et cultiver le mûrier, élever les vers à soie et filer leurs cocons. Cette année, on planta 20,000 pieds de mûrier dans le jardin des Tuileries pour en former une pépinière royale.

Sous Louis XIV, le ministre Colbert, qui avait été élevé à Lyon chez les riches banquiers Mascrani, fit venir de Bologne un fileur et moulinier en soie très-habile, nommé Pierre Benay, qui perfectionna ces manipulations. On lui accorda des lettres de noblesse en France, tandis qu'on le pendait en effigie dans sa patrie. Il établit les premiers moulins, pour



monter la soie, à Virieux, où il en existe encore. En 1670, un teinturier italien, nommé Cesar Laure, établit un moulinage à Neuville-sur-Saône; il eut pour successeur Laguyola.

Les premiers statuts concernant la fabrique d'étoffes de soie furent donnés par Henri II, en 1554.

Notre fabrique était déjà si importante en 1501, que les teinturiers en soie furent érigés en communauté. En 1548, à l'entrée solennelle de Henri II et de Catherine de Médicis sa femme, à Lyon, on vit dans le cortège 446 teinturiers vêtus en velours gris et noir à filets d'or (1).

L'édit de Nantes, concernant le libre exercice des religions en France, donné par Henri IV en 1598, et confirmé par Louis XIII, avait redonné la paix au Languedoc et aux Cévennes, et la récolte de la soie s'y était accrue à un point extraordinaire; mais la révocation de cet édit par Louis XIV, en 1687, porta un coup à jamais funeste à l'industrie française, mais spécialement à la fabrique des étoffes de soie. Dix mille familles protestantes s'expatrièrent de France, malgré les lois sévères contre l'émigration; les nations étrangères s'empresèrent de les accueillir; un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers en soie. Amsterdam fit bâtir mille maisons qu'elle leur donna. Crevelt, Berlin, Erbelfeld, Vienne, la Saxe, Zurich, en reçurent un grand nombre. Les mémoires du temps portent à six cent mille le nombre d'ouvriers et négociants qui émigrèrent de France.

En 1608, Claude Daugnon, Lyonnais, inventa une étoffe de soie tramée laine ou fil, mélangée d'or et d'argent, qu'il nomma *lampas*, imitant parfaitement le damas façonné, et qui fut très-recherchée, vû son prix modéré, pour les ameublements et les ornements. Il obtint du roi, en 1623, un privilège exclusif pour cette fabrication.

Cet établissement fut d'autant plus remarquable, qu'il donna lieu à la création d'une manufacture de guimperie en gases,

(1) Entrées solennelles des rois de France à Lyon, in-fol.

crêpes et toiles d'or et d'argent, qui fut érigée en communauté par arrêt du Parlement de Paris du 30 juillet 1723.

En 1630, J. Ferrand, fabricant de Lyon, inventa un nouveau genre d'étoffes soie et laine, comme les *doucettes* et les *canebassettes* d'Avignon; on les appela *ferrandines*, du nom de leur inventeur. C'est de-là sans doute que quelques ouvriers en soie se firent appeler *ferrandiniers* en 1832.

En 1655, Ottavio Mey, fabricant italien, établi dans notre ville, étant mal dans ses affaires, se promenait un jour, enroulant entre ses dents un morceau de taffetas blanc. Au moment de le jeter, il l'examina et remarqua qu'il avait acquis un beau lustre; l'ayant fait sécher, il le trouva ferme et d'un blanc éclatant. Cet habile ouvrier sut profiter de cet heureux hasard; il pensa que l'onctuosité de la salive, la chaleur de la bouche et la pression entre ses dents, avaient opéré ce résultat. Mey chercha dès-lors un liquide onctueux et incolore pour en enduire l'étoffe qu'il fit passer entre des cylindres métalliques chauds, et il parvint à donner aux étoffes cet aspect brillant qui leur donne un grand prix. Il tint long-temps secret son procédé qui lui valut une grande fortune; et le 7 novembre 1665, il fut admis dans la corporation. Il aimait les sciences et avait un cabinet d'antiquités. Ce fut lui qui acheta de pêcheurs le fameux bouclier d'argent trouvé dans le Rhône, près d'Avignon, et qui en fit présent à Louis XIV.

Notre fabrique avait trouvé un débouché considérable et très-avantageux de ses produits en Portugal; mais, en 1664, le ministère français, ayant prohibé l'entrée des sucres terrés et des tabacs du Brésil en France, pour favoriser les opérations de la compagnie française des Indes, nouvellement créée, le Portugal, par représailles, prohiba toutes nos étoffes; ce qui causa un immense préjudice à la fabrique de Lyon.

A cette même époque, Etienne et Noël Parent frères, de notre ville, inventèrent les draps de soie, dont ils établirent une fabrique à Lyon et à Paris. Noël, ayant fait un

voyage en Italie, rapporta de Bologne l'art de fabriquer le crêpe; mais ce genre ne réussit point à cette époque.

En 1670, le sieur Chorlier, lyonnais, établi à Paris, inventa une nouvelle étoffe blanche, chaîne en soie grège, à sept bouts, tramée en fil, de quatre aunes et demie de largeur, imitant parfaitement le point de tapisserie des Gobelins; on devait y peindre ou y imprimer des sujets pour imiter ces tapisseries. On en remit, en 1673, des largeurs à MM. Bonnemere et Bailly, peintres habiles, mais leurs essais ne réussirent pas.

En 1692, la guerre ayant amené une cessation de travail dans notre fabrique, le roi, sur la demande des maîtres-gardes, permit de fabriquer de petites étoffes, telles que *filatrices*, *popelines*, *raz de St-Maur* qui se faisaient seulement dans le Comtat Venaissin.

L'année 1712 fut remarquable par le procès que la compagnie des Indes intenta à la fabrique d'étoffes de soie de Lyon. Comme celle-ci avait employé jusqu'alors presque exclusivement de la soie de la Chine et de l'Inde, d'après le préjugé qu'on avait de la qualité inférieure de celle d'Italie et de France. La compagnie s'empara de cet article dont elle voulut faire le monopole. Alors la fabrique essaya d'employer les soies indigènes qui réussirent au delà de toute espérance. La compagnie prétendit en interdire l'emploi; elle mit en avant les motifs les plus pitoyables; elle prétendit que la Chine, l'Indoustan et la Perse, repousseraient nos missionnaires évangéliques, si l'on cessait de s'approvisionner de leurs soies, qu'elles étaient indispensables pour nos fabriques, au lieu que celles du pays ne valaient rien. Enfin, après deux ans de litiges, le commerce de Lyon publia une expertise qui prouva que les soies de France et d'Italie méritaient la préférence sur celles de l'Inde, qu'elles étaient moins sèches, moins cassantes et moins bouchonneuses, et surtout qu'elles ne perdaient que 26 à 27 pour cent à la cuite, tandis que celles d'Orient perdaient de 31 à

33 pour cent. Enfin, intervint, en 1714, un arrêt du conseil d'état qui évinça la compagnie des Indes de ses prétentions. Cette compagnie fit une perte énorme sur ses approvisionnements des soies de l'Inde; ce qui commença sa ruine.

En 1730, MM. Roch, Quinson père et fils et Charbonnel, de Lyon, obtinrent, au mois d'avril, un privilège du gouvernement pour monter un établissement sous le titre de *Manufacture royale de velours à ramages, raz, façonnés et figurés*, à l'imitation de ceux de Venise, en soie pure ou mélangée d'or et d'argent, et pour fabriquer aussi des damas de $\frac{5}{8}$ de large, en soie pure ou tramés en dorure, et enfin des brocatelles et satinades.

A cette même époque, un autre fabricant de la même ville obtint également un privilège de dix ans pour une manufacture royale de velours brochés en or, argent et nuances de toutes couleurs. Cet homme mourut et un fabricant nommé Chaussat lui succéda, et obtint des lettres patentes le 7 octobre 1733 pour ce privilège.

La réputation dont jouissait Lyon pour la teinture des soies, y attirait des commandes considérables de la part des fabriques étrangères. Un arrêt du conseil d'état de 1736 prohiba sévèrement la sortie des soies teintes.

En 1746, la communauté des fabricants de Lyon obtint des lettres patentes pour fabriquer des étoffes moirées or et argent, à l'instar de l'Angleterre et de la Hollande.

Deux ans auparavant avait paru la célèbre ordonnance de Louis XV concernant notre fabrique.

En 1750, les fabricans de Lyon se plaignirent au gouvernement du petit nombre de mûriers cultivés en France; ils sollicitèrent auprès du Contrôleur général des ordres pour en planter le long des grandes routes et dans les îles françaises, ils demandèrent de faire une distribution gratuite des plants aux cultivateurs. Notre fabrique était, à cette époque, dans de grandes inquiétudes. L'Angleterre prohibait nos étoffes, la Hollande montait des métiers et employait les soies de

X 1744

Chine qu'elle obtenait à bas prix, la Prusse attirait nos ouvriers ; l'Espagne et le Piémont prohibaient la sortie de leurs soies non ouvrées. Le ministère fut sourd à nos doléances. On était généralement persuadé en France que notre climat convenait peu aux mûriers. Ce fut seulement de 1760 à 1770 que d'après les expériences de M. Thomé, on planta de ces arbres aux environs de Lyon.

En 1750, la communauté des marchands fabricants d'étoffes de soie de Lyon prit une délibération par laquelle il fut défendu à tous ses membres d'envoyer des échantillons dans l'étranger qui en tirait le plus qu'il pouvait pour imiter nos étoffes, qu'il vendait comme provenant de nos fabriques, ce qui nous portait un grand préjudice. Cette mesure fut prise d'après une lettre écrite par M. de Trudaine, ministre des affaires étrangères, au prévôt des marchands de Lyon, pour l'informer que le nommé Boucharlat de cette ville, expatrié, et directeur de la manufacture royale d'étoffes à Naples recevait des échantillons de toutes les étoffes nouvelles qu'il imitait aussitôt.

Vers ce même temps, M. Genève, né à Lyon, fit un voyage en Angleterre, en Hollande et en Italie dont il visita avec soin les fabriques d'étoffes de soie, il rapporta de Florence le procédé pour donner le lustre au satin. Il fut le premier qui, par une machine fort ingénieuse, réduisit le dessin des taffetas chinés.

En 1762, les Jésuites de Lyon quittèrent le royaume, par suite de l'expulsion de leur ordre, et se retirèrent à Suze en Piémont. Ils emmenèrent avec eux une colonie d'ouvriers en soie de notre ville et établirent une fabrique qui ne réussit pas.

En 1768, le P. Peyronnier, religieux minime de Lyon, inventa une machine propre à tirer et à monter la soie par une seule opération. Elle fonctionna dans la maison Privat au Chemin-Neuf. L'inventeur mourut et sa machine fut perdue.

La ville de Lyon était, à cette époque, la seule qui possédât des liseurs de dessin et des dessinateurs pour la fleur et les ornements exécutés sur les étoffes au moyen d'un équipage de cordelettes qui soulevaient les fils de la chaîne selon les dispositions faites par la lecture du dessin. M. Revel de cette ville fut le premier dessinateur qui imagina l'art de la mise en carte et de la lecture du dessin qui y est tracé.

M. Ravel eut pour successeur, en 1774, Philippe Lasalle qui surpassa son maître par le talent de représenter sur les étoffes l'éclat des plus vives couleurs et les nuances les plus délicates des fleurs. Il fut le premier qui fit exécuter sur le métier des animaux, des oiseaux, des fruits, des paysages. Ce fut lui qui dessina et fit fabriquer les ornements du sacre de Louis XV et surtout ceux qu'on appela *la renommée, le Jardinier, la Bouquetière, le Paon, le Faisan de la Chine, le portrait du Roi et celui de Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne*. C'étaient de vrais tableaux d'un fini précieux. Ce fut Lasalle qui inventa le sample volant, dont on donnera la description.

En 1776, le Sr Richard, habile fabricant de notre ville, ayant reçu de l'Inde des taffetas chinés par impression, conçut l'idée de les imiter par un autre procédé qu'il inventa et ce nouveau genre d'étoffes eut une grande vogue. Bientôt on parvint par le même moyen à exécuter des dessins réguliers et même des portraits, non seulement sur le taffetas, mais encore sur le velours. Ce genre tomba au bout de 15 ans.

Les années suivantes furent fécondes en inventions utiles à notre fabrique. On les dut toutes à des artistes et fabricans Lyonnais. Ainsi :

M. Ponson trouva le moyen de supprimer, au moyen des remises, la moitié des pédales employées ordinairement pour la fabrication de certaines étoffes.

M. Rivet inventa un nouveau métier pour les étoffes façonnées et le tricot.

MM. Maugis, Falcon, Jaillet, Dubois, Brun et Pipon apportèrent d'utiles améliorations au métier de grande tire.

M. Jaillet inventa la navette volante, au moyen de laquelle on fabriqua des étoffes de 67/4 de large. Les Anglais imitèrent bientôt cette navette qu'ils appelèrent *Caribary* dont ils s'attribuèrent l'invention.

MM. Galantier et Blache inventèrent la navette à bouton. Le premier inventa aussi plus de cent espèces d'étoffes nouvelles.

Le Sr Dardois inventa une mécanique pour se passer de la tireuse de lacqs dans l'emploi du sample, il monta des dessins beaucoup plus grands et trouva le moyen d'en opérer la répétition en sens inverse comme pour les rosaces, les couronnes, les losanges, etc.

En 1779, les frères Bagger importèrent d'Angleterre à Lyon le grand moirage pour les gros de tours. Cet établissement unique en France existe toujours dans notre ville.

En 1780, les frères Parrat, lyonnais, inventèrent un métier pour fabriquer les damas, les satins et autres étoffes à dessins avec un seul ouvrier et sans tireuse.

Deux ans après, Hugues Ringuet ouvrier en soie inventa une étoffe sur laquelle il imitait parfaitement la broderie et la peinture.

En 1787, les mûriers ayant gelé en France et en Italie, le travail cessa tout-à-fait dans nos ateliers. La charité publique vint au secours des ouvriers. Le consulat fit un appel de cent mille écus et la bienfaisance lyonnaise fournit près d'un million.

Depuis quelques années, feu M. Camille Pernon, l'un de nos fabricants les plus distingués, avait fait venir, à grands frais, des œufs ou semences de vers à soie blancs dits de *Sina*. Il fut le premier qui se livra à l'éducation de cette espèce de vers dont il obtint des soies blanches plus belles, plus pures et plus égales que celles de la Chine. Il en fit fabriquer des velours de toute beauté à fond blanc et à 15 couleurs. Il pro-

pagea cette race dans les Cévennes et dans les environs de Lyon. Ces soies ne perdent que 26 pour $\frac{1}{100}$ au decreusage et donnent 12 onces par livre à la cuite, tandis que les soies de Chine fournissent à peine 20 $\frac{1}{100}$ de fils qu'on puisse monter en organsin et rendent au plus 10 onces à la cuite.

De 1789 à 1786, les révolutions qui troublèrent la France réduisirent la fabrique de Lyon à un tel état de décadence, qu'elle était menacée d'une ruine totale. En 1793, à la suite du siège de notre ville, il y eut une émigration considérable d'industriels qui portèrent dans l'étranger la fabrication des étoffes façonnées. Mais, au bout de 3 ans, Lyon eut la consolation de voir revenir dans leurs foyers les St-Olive, les Germain, les Pernon, les Gaillard, les Rey, les Richard, les Grand, les Margaron, etc. ; qui relevèrent la fabrique du milieu de ses ruines et qui remirent entre ses mains *le sceptre de l'industrie* comme l'a dit élégamment un de nos écrivains.

A cette époque, l'importation de la fabrication des tulles et des crêpes vint augmenter l'activité de notre fabrique, et dans ce dernier genre d'étoffes, Lyon l'a emporté tout-à-fait sur Bologne. Ce fut, en 1796, que la maison Bagnon inventa pour cette fabrication une machine simple et ingénieuse, au moyen de laquelle, on peut crêper jusqu'à 120 pièces par jour.

Le teinturier Ravu trouva en même temps des procédés particuliers pour teindre et apprêter les crêpes en toute couleur, et cet industriel a gagné une fortune considérable et bien acquise.

Mais le commencement du XIX^e siècle fut une époque à jamais mémorable dans la fabrique lyonnaise par l'invention de la machine Jacquard.

Jacquard était un papetier-libraire de Lyon, qui s'adonnait plutôt à la mécanique qu'à son commerce; il avait inventé un métier à faire des filets pour la pêche qu'il porta à Paris et dont on fit l'essai au conservatoire de Vaucanson. Il fut employé à l'organisation de celui de la porte St-Martin qui est le conservatoire des arts et métiers. Parmi les machines

Faint, illegible handwriting, possibly a signature or address.



de Vaucanson qu'on y transporta, Jacquard remarqua un métier muni d'un cylindre à serinette destiné à la fabrication des étoffes façonnées, il conçut l'idée d'en faire un à peu près semblable et il y ajouta les cartons percés. Il en fit l'essai, et cette machine, quoique imparfaite, lui réussit. La ville de Lyon lui offrit la direction d'un atelier de bienfaisance où il employa son mécanisme. Cette invention nouvelle eut beaucoup d'adversaires dans la fabrique, néanmoins un décret de Napoleon, daté de Berlin, du 17 octobre 1806, autorisa l'administration municipale de Lyon à traiter avec Jacquard pour mettre sa mécanique dans le domaine public : ce qui, en effet, eut lieu. Dès lors elle remplaça la grande tire et tripla l'exécution des étoffes façonnées; aussi les fabricans ne tardèrent pas à apprécier tout le mérite de cette invention nouvelle qui provoqua une grande révolution dans notre fabrique, et qui lui donna une extension et une activité prodigieuse. Il est fâcheux que l'étranger l'ait connue et se soit empressé de l'importer chez lui.

Les machinistes Falcoz, Fetinet, Skola, Tranchet et beaucoup d'autres se sont occupés du perfectionnement de cette machine qui en est encore susceptible. Depuis lors, de nombreuses inventions ont été appliquées aux métiers à fabriquer les étoffes, ainsi :

Feu M. Dutillieu, l'un de nos plus habiles fabricants, imagina le régulateur destiné à rendre les dessins des étoffes plus réguliers. Cette machine fut exécutée par M. Estienne mécanicien fort ingénieux. Bonares, Guigo, Bernex et Lantères l'ont perfectionnée.

En 1818, on apporta en France quelques pièces d'une nouvelle étoffe appelée crêpe de Chine, parce qu'elle avait été fabriquée dans ce pays-là. MM. Beauvais frères, fabricants très intelligents, en eurent bientôt découvert la théorie; ils en fabriquèrent et surpassèrent le modèle. Avec ces crêpes unis, façonnés, mélangés de coton ou de laine on fit d'élégantes robes.

M. Banse, ancien associé de MM. Depouilly, fabricants du premier ordre, inventa un nouveau crêpage à gaufrage, dessins, fleurs, etc. d'un goût parfait, il nomma ces étoffes *aerophanes*. Cette découverte ingénieuse lui a valu une belle fortune.

En 1825, MM. Revillot frères, fabricants très habiles, inventèrent une étoffe charmante pour rideaux et stores qu'ils nommèrent *taffetas diaphane* dont les dessins du goût le plus pur et le plus délicat sont exécutés à jour comme la dentelle.

L'année 1828 formera aussi une époque remarquable dans notre fabrique par les nouvelles découvertes de M. Maisiat, jeune professeur de théorie pour la fabrique. On peut consulter à cette égard le rapport qu'en fit, au mois de mars de cette année là, M. Héricard de Thury à la société d'encouragement. Ces découvertes consistent en substitution de légères broches de fer aux anciennes lisses qui occupent trop de place sur le métier et en leur combinaison avec la machine de Jacquard. Cet ingénieux industriel exposa à cette époque deux tableaux représentant les testaments de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, avec des portraits et arabesques du dessin le plus fini. Il n'existe rien en fabrique qui approche de ce chef-d'œuvre; la beauté, la pureté et la netteté des caractères alphabétiques sont telles, que Firmin Didot, l'un de nos célèbres imprimeurs, en fut non seulement étonné, mais il les prit pour une des plus belles exécutions de l'art typographique, ne pouvant croire que la navette seule eût produit une œuvre aussi parfaite.

Ce fut encore vers ce même temps que le S^r Margaron, apprêteur de cette ville, inventa un moirage nouveau par le moyen duquel on figure sur les étoffes unies toute espèce de fleurs et de dessins qui leur donne l'apparence des étoffes façonnées. Cette opération, appelée *moirage à réserve*, exécute des dessins moirés sur un fond uni, ou des dessins mats sur un fond moiré et l'exécution en est parfaite.

Il serait difficile de décrire l'impulsion donnée à la fabrique depuis vingt ans, soit par l'invention de la machine de Jacquard, soit par les additions et perfectionnements ajoutés aux métiers, soit par le génie industriel de nos fabricants.

Jadis on n'employait à Lyon que la soie pure pour les étoffes, aujourd'hui on en fait un heureux mélange avec le coton, la laine, le thibet, le mérinos, le fleuret, qui produisent une variété infinie d'étoffes de goût, pour robes, gilets, chapeaux, et surtout pour les châles, genre de fabrication qui était inconnu dans notre ville, il y a vingt-cinq ans.

La passementerie a su adapter la Jacquard à la fabrication des rubans et des galons d'or et d'argent, le travail en est plus fini, plus délicat, plus expéditif et à bon marché.

L'impression des étoffes de soie sur chaîne et sur pièce est aussi une industrie absolument nouvelle dans notre ville.

La fabrication d'étoffes façonnées de deux aunes de large et des velours de six quarts, jadis impraticable, n'est plus qu'un jeu pour nos fabricants; aussi MM. Grand frères, fabricants dignes de la réputation dont ils jouissent, ont exécuté dans ces dimensions pour notre Hôtel-de-Ville, une tenture de tapisserie des plus riches qu'on puisse voir. C'est un fond satin cramoisi avec les armoiries de Lyon blasonnées et de riches bordures arabesques, ombrées et couleur d'or. MM. Souлары et Maurier font fabriquer des velours pleins de six quarts de large qui effacent tout ce que Gênes peut produire de plus riche en ce genre.

TEINTURE DES SOIES.

Après avoir tracé une esquisse rapide de l'origine, des progrès et de l'état actuel de notre fabrique, il est juste de dire un mot de l'art tinctorial, qui a puissamment contribué à la réputation de nos produits.

Lyon avait un grand nombre d'ateliers de teinture en laine

et fil long-temps avant l'introduction de la fabrique des étoffes de soie ; mais les premiers teinturiers en soie qui s'établirent dans notre ville dans le XV^e siècle étaient Génois : Gènes a toujours conservé une grande renommée pour les couleurs riches et solides, telles que le ponceau, le cramoisi, le bleu, le jaune d'or et le noir fin. Ils employaient dans le principe une légère lessive de soude pour la cuite des soies ; mais ils ne pouvaient obtenir de beaux blancs ; c'est ce qui rendait les soies blanches de Chine très-recherchées et d'un prix exorbitant. Ils apportèrent de Gènes le procédé de decrusage avec le savon blanc qu'ils tiraient des fabriques de Savonne, jolie ville à dix lieues de Gènes.

Un des plus anciens teinturiers de Lyon dont nous avons recueilli le nom est César Laure, qui acquit une grande fortune. Il éleva, à Neuville, en 1610, un moulinage pour le montage des soies. En 1620, il fonda la confrérie des Pénitents de la Miséricorde, à l'instar de celle de Florence. Il fit bâtir à ses frais leur chapelle sur un terrain qu'il acheta des P. Carmes de cette ville.

Long-temps l'art tinctorial s'en tint à des procédés fondés sur une pratique routinière, et jusqu'à 1780, époque où la chimie commença à être cultivée en France, cet art fit peu de progrès. Vers ce temps-là, MM. Anglès, Palleron, Capelin et l'abbé Colomb, tous Lyonnais, se livrèrent à beaucoup de recherches expérimentales, d'après les écrits de Mackeret de Bergmann.

Palleron obtint le beau noir de Gènes, Anglès chercha à fixer l'écarlate sur la soie, mais il n'y parvint que lorsque Chaudon eut acheté d'un baron allemand le secret du nitrochlorate d'étain qui fait virer le cramoisi en cette couleur. Il avait obtenu cette couleur par le kermès, mais elle était moins belle que la première.

M. Capelin était renommé pour la solidité et la beauté de ses couleurs, surtout pour le bleu. Ce fut lui qui, avec Richard, dont nous avons parlé, trouva le moyen de teindre

les chaînes de soie par parties pour fabriquer les étoffes chinées.

Mais c'est depuis 1796 que l'art de la teinture a fait d'immenses progrès à Lyon. MM. Gonin père et fils portèrent la teinture noire à sa dernière perfection ; ils importèrent d'Angleterre l'art d'extraire le carmin du saffranum, et de le porter sur la soie. Ils inventèrent le moyen de teindre le drap et le coton en écarlate par la garance, sans cochenille, procédé bien plus économique que par cette dernière substance.

Ce sont eux aussi qui sont parvenus à donner à la soie un blanc argenté, d'un éclat sans pareil, qu'ils azurent ou qu'ils nuancent par un rose tendre que peu de teinturiers peuvent imiter.

En 1815, le sieur Pons, teinturier lyonnais, trouva le moyen d'assouplir la soie sans la cuire, et par conséquent avec peu de déchet, procédé du reste défectueux, en ce qu'il altère le fil et que les couleurs s'y fixent imparfaitement et n'ont aucun éclat.

Ce fut en 1810 que M. Raymond, professeur de chimie appliquée aux arts, dans notre ville, résolut en partie le problème proposé avec un prix considérable par l'empereur Napoléon, de remplacer l'indigo dans la teinture du bleu sur laine, soie et coton. M. Raymond parvint à teindre ces deux dernières avec le prussiate de potasse en un bleu éclatant qui porte son nom. Depuis lors son fils a résolu le reste du problème en appliquant ce même bleu sur la laine.

MM. Michel frères ont trouvé le moyen de teindre la soie dans toutes les nuances de noir sans employer la noix de Galles ni la gomme arabique, avec l'extrait de bois de châtaigner et la gomme de *mogadore*, bien moins chère que celle d'Arabie.

Enfin MM. Beauvais frères, fabricants dont nous avons parlé, ont trouvé avec M. Renard neveu, habile teinturier, le pro-

cédé pour teindre partiellement la soie en couleurs diverses, ombrées et graduées. Ils prirent un brevet en 1811.

Telle est en résumé l'histoire de la fabrique et du commerce d'étoffes de soie de Lyon; plus tard nous en donnerons la statistique.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE MANUSCRITE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LYON;

Par le D. J. A. S. O... m.

Revue du Lyonnais, 20^e livraison.



ceste pour leinde particulièrement la robe en couleur de ceste
couleur et blanche. La robe en blanc est de la
Telle est en robe de chambre de la robe de chambre
ma de robes de chambre plus tard nous en donne
les robes de chambre

EXTRAIT DE LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE COMMERCE ET DE MANUFACTURES EN GÉNÉRAL

Par le N. 33. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22.

Monsieur le Procureur, 20. Janvier.



LES IMPRIMERIES DE J. B. LAFITTE, 21, RUE DE LA HARPE, PARIS.

ORIGINE DE LA SOIE

ET

DES ETOFFES FABRIQUÉES

AVEC CETTE MATIÈRE.

De toutes les conquêtes industrielles que l'Europe a faites sur les peuples de l'Asie, l'une des plus belles et des plus importantes est, sans doute, celle de la soie. La Chine et le Japon en furent le berceau.

Ce fut, dit le P. Duhalde, dans son histoire de la Chine, une des femmes de l'empereur Wang-Ti, qui inventa l'art d'élever les vers à soie, d'en filer le cocon, et d'en tisser le fil, vers l'an du monde 2210, 1790 ans avant Jésus-Christ. Elle en consacra les premiers produits à l'ornement des pagodes et aux cérémonies religieuses.

La fête de la récolte des feuilles de mûrier , à l'époque de l'éclosion des vers à soie , est célébrée, tous les ans, à Peking , par l'impératrice , comme l'est celle du labourage , par l'empereur (1).

Paulet (2) , prétend que les peuples Seres du Kathaï en Tartarie , furent les premiers qui connurent la soie et l'art de la tisser. Elle fut appelée *Serica* , du nom de ces peuples , vers l'an 900 avant Jésus-Christ. Mais le P. Kircker soutient que les Chinois connaissaient la soie plus de huit siècles avant les Séres. Le mot *Sin* , selon Navarette (3) , vient de *Chn* , qui signifie soie en langue chinoise. Voisius (4) , rapporte que les Chinois apprirent aux Persans l'art de filer et de tisser la soie, et que ceux ci l'enseignèrent aux Grecs de l'expédition d'Alexandre dans l'Inde ; mais que cet art y fut négligé et se perdit.

Saumaïse (5) , dit que les premières étoffes de soie qui parurent en Europe , furent apportées par les lieutenants d'Alexandre , à l'époque de la retraite des dix mille.

Cet art s'étendit peu à peu dans tout le midi de la Chine , et successivement dans l'Inde , la Perse , l'Arménie , puis en Grèce. La soie est devenue ensuite si commune en Chine , au Japon, et dans le royaume de Tong-king, qu'il en coûte moins, pour s'en habiller , qu'avec le drap le plus grossier.

Le Tong-King , selon Barow (6) , produit considérablement de soie. La Perse , l'Indoustan et le Mogol en récoltent également une énorme quantité. La seule province de Kazembazar en verse annuellement dans le commerce , 25000 balles de 100 livres chaque.

(1) De Guignes , voyage en Chine.

(2) Art du fabricant d'étoffes de soie.

(3) Navarette , mémoires:

(4) Voisius , de arte et scient. natur.

(5) De Hellenisticâ.

(6) Barow , Travell-on Tong-King.

Vopicius (1), dit que sous le règne de l'empereur Aurélien, la soie se vendait, à Rome, au poids de l'or, *libra auri tunc libra serici fuit*. Il ajoute que ce prince ne voulut pas en acheter une tunique à sa femme, vû son prix trop élevé.

L'art de tisser la soie parvint en Phénicie. Les femmes de ce pays effilaient d'abord les étoffes de Chine, dont le tissu était serré, et elles en faisaient des espèces de gazes transparentes que l'on teignait en pourpre pour les princes (2).

Procopé (3), rapporte que le commerce des étoffes de soie se faisait dans le bas empire et de temps immémorial, par des caravanes de Persans, qui traversaient l'Asie, de la mer de Chine à la côte de Syrie en 245 jours, et qui venaient aux foires d'Arménie, d'Antioche et de Nisibie vendre ces riches produits aux Grecs et aux Romains.

Juste Lipse (4), croit que les étoffes de soie parurent pour la première fois, à Rome, sous Jules César. *Serica quandò venerint in usum planissimè non scio; suspicari tamen in Julii Cæsaris ævo, nam antè non invenio*.

Les plus graves parmi les Romains du temps de Tibère, se plaignaient du luxe des étoffes de soie. Virgile, Pétrone et le poète Sénèque regardaient la soie comme une production du pays des Sériques, et comme un duvet recueilli sur certains arbres.

Quid numera Æthiopum molli canentia lanà;

Vellera que ut foliis depicta et tenuia Seres.

(VIRG. GEORGIC. II).

Ce n'est plus, dit-il, de la laine blanche des arbres d'Ethiopie, c'est un duvet, une toison fine que l'on cueille sur les feuilles des arbres de Serès.

Hinc nova vellera Seres.

(PETRON).

(1) Vita Aurelian. imper.

(2) Salmazius, hist. aug.

(3) Procop. persic., l. i, ch. 20.

(4) Excursus ad Tacit. annal. II.

Et quacumque loca jacent
Seres vellera nobiles.

(SÉNÈQUE. THYERT, ACT. II).

Varon, appelait les robes de gaze, *toga vitrea*.

Publ. Syrius, les nommait *ventus textilis*, *nebula lintea* ;
vent tissu, *toile vaporeuse*.

Pline l'ancien (1), dit : *Tam longinquo orbe petitus, ut in publico matrona translucet, ut denudet fœminis vestis*. Les femmes montraient en public leurs formes sous ces vêtements transparents.

Héliogabale, fut le premier empereur qui porta une tunique d'étoffe de soie, ainsi que le lui reprocha Lampride.

La loi de *Vestibus Holosericis*, nous apprend que les Romains connaissaient l'art de teindre et de tisser la soie.

Les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, défendirent de porter des vêtements tout en soie.

D'anciens auteurs ont avancé que Pamphilie, fille de Platis, roi de Ceos, fut la première qui trouva l'art de filer la soie et de la tisser bien avant les Chinois ; mais la prétendue soie de Ceos n'était vraisemblablement qu'un coton fin, tel que le Continent et les îles de la Grèce, ainsi que l'Asie Mineure, le cultivent encore de nos jours.

Les Pères de l'église des premiers siècles, déclamèrent long-temps contre le luxe des vêtements de soie. Ce ne fut que vers le milieu du VI^e siècle, sous le règne de Justinien, qu'on connût le ver à soie et le mûrier blanc dont il se nourrit. Avant ce temps, les chenilles du pin, du chêne et du frêne étaient communes dans les forêts de l'Europe et de l'Asie. On recueillait leurs cocons, on les filait pour fabriquer quelques tissus légers ; mais on finit par négliger et abandonner cette industrie, excepté dans la petite île de Ceos, près de la côte d'Afrique, où l'on en fabriquait une gaze légère qui fut long-temps admirée dans l'Orient et à Rome. C'est

(1) Lib. iv, hist. nat.

peut-être ce qui a donné lieu à l'histoire de Pamphilie (1).

Enfin, en l'an 552, deux moines persans, ayant fait un long séjour en Chine, examinèrent les vêtements en soie des Chinois, leur manière d'élever les vers à soie, la nature des feuilles des arbres qui leur servaient de nourriture, le filage des cocons et le tissage des étoffes. De retour à Constantinople, ils en parlèrent à Justinien comme d'une industrie aussi riche qu'admirable. Le prince leur offrit une grande récompense s'ils retournaient en Chine pour en rapporter des vers à soie. Ces moines comprirent qu'il était impossible de transporter de si loin ces insectes vivants, mais sachant qu'ils se reproduisaient par des œufs, ils en remplirent des cannes creuses de bambou avec de grandes précautions, car la sortie en était prohibée sous peine de la vie. Ils apportèrent aussi des feuilles de mûrier qu'on reconnut être très-abondant dans les environs de Constantinople. Dès que le printemps fut venu, on fit éclore les œufs des vers dans du fumier chaud, comme on le pratiquait en Chine; on éleva les vers, on conserva des chrysalides pour en propager la race; on planta un grand nombre de mûriers, et bientôt, sous le règne suivant, cette industrie avec celle du tissage fut à la hauteur de celle de la Chine (2).

Dès l'an 870, la fabrication des étoffes de soie était très-répondue en Orient, une matrone, nommée Danielis, de Constantinople, qui avait adopté pour fils Basile, qui, d'une condition obscure, fut élevé à l'empire, donna à ce prince, lorsqu'il fut placé sur le trône, 600 pièces d'étoffes de soie et de lin, teintes de la pourpre de Tyr, et richement brodées en or et en argent, semées de pierres précieuses (3). Un siècle après, la fabrique d'étoffes de soie était en honneur à Thèbes, Corinthe et Argos. Les esclaves étaient employés à ce travail,

(1) Gibon, *Hist. de la déc. et chute de l'Emp. Rom.*, tom. IX.

(2) Zouaras ann., t. 2, Procope, lib. viii. Bibliothèque orientale.

(3) Constant vita Basili.

les maîtres étaient d'une condition honorable et jouissaient d'une grande considération ; ils étaient affranchis de toute imposition personnelle, de même que les teinturiers en pourpre. Benjamin de Tudèle s'extasiait, à cette époque, sur les richesses de Byzance, dont les hautes tours étaient remplies de soie, de pourpre et d'or.

Au XII^e siècle, la Grèce était le seul pays d'Europe qui eut des ateliers de tissage pour les étoffes de soie. Vers l'an 1130, Roger, roi de Sicile, revenant de l'expédition des Croisades en terre sainte, fit la conquête du Péloponèse. Il emmena avec lui, d'Athènes et de Corinthe, des ouvriers en étoffes de soie, pour en établir des fabriques dans ses états, et surtout à Palerme et à Messine ; il fit planter des mûriers à Reggio en Calabre, et y fit élever des vers à soie qui prospérèrent si bien, que cette industrie se répandit bientôt dans le royaume de Naples (1). Les Maures, qui occupaient l'Espagne, y établirent aussi des fabriques. Grenade, Almeric et Lisbonne, devinrent célèbres par leurs manufactures, et surtout par les étoffes appelées grenadines. On disait d'Almeric : *In sericorum pannorum opificio prænobilis.*

Palerme, au rapport de Falcandus (2), était renommée pour ses étoffes façonnées à fleurs et dorures. Un géographe nubien, qui voyageait en Europe, vers la fin du XII^e siècle, comptait dans le seul royaume de Jaën 600 villes où bourgs qui avaient des filatures et des manufactures de soie. Dans une notice, publiée sur l'histoire de Léon, diacre, on voit que sous le règne d'Isaac Comnène il y avait à Constantinople des étoffes de soie de Grenade d'une grande beauté (3).

Dans le XIII^e siècle, la France vit, pour la première fois, des étoffes de soie. Les dames de Marseille en portèrent des robes ; mais dans le siècle suivant, l'usage en fut prohibé

(1) Otto frisengen gesta frederici. Muratori annali d'Italie, t. IX.

(2) Scriptores rerum itali., t. V.

(3) Alex. Laborde. Itinéraire descript. de l'Espagne.

par une loi somptuaire. Il n'était permis qu'aux jeunes mariées d'en porter des garnitures à leurs manteaux seulement. Cependant, à cette époque, on cultivait les mûriers en Provence et en Languedoc. Le 1^{er} juillet 1345, le sénéchal de Beaucaire envoya au roi 12 livres de soie, teinte en douze couleurs différentes, achetée à Montpellier, à 6 sous tournois (86 fr.) la livre (1).

En 1314, la ville de Lucques faisait exclusivement le commerce des étoffes de soie en Italie (2), mais une révolution survenue dans ce pays, dispersa les ouvriers à Florence, Bologne, Venise et Milan. Les statuts de Modène, de l'an 1327, ordonnent de planter des mûriers, d'élever des vers à soie et de mettre un impôt sur la soie écrue (3).

Dans le principe, on tissait les étoffes de soie comme en Chine, avec la chaîne perpendiculaire, comme dans la haute lisse, ainsi que le dit Cassidonus. Les Maures employèrent le métier horizontal des Egyptiens.

En 1268, le pape Grégoire X, français d'origine, ne se trouvant pas en sûreté dans ses états, par suite des guerres civiles et de ses discussions avec l'empereur d'Allemagne, quitta Rome secrètement, et transféra le Saint-Siège à Avignon qu'il acheta, en 1273, de Philippe-le-Hardi; il fit venir des mûriers qu'on planta dans le Comtat Venaissin. Il appela de la Sicile, de Naples et de Lucques, des fileurs et des tisseurs. On fabriqua des taffetas, des florences et des doucettes, espèce de tissu léger de soie tramée de laine.

Il est étonnant que ce nouveau genre d'industrie très-lucrative, exploitée dans un pays situé au sein de la France, ait été, pendant près de deux siècles, inconnu, ou du moins négligé dans ce royaume.

John Kemps, anglais, apporta de Venise à Londres, en

(1) Hist. du Languedoc, t. 4, p. 5, 19.

(2) Tegrini vita di castruccio castra cano.

(3) Muratori antiq. ital., t. 2.